

Après l'examen :

Après l'examen, il est recommandé d'inciter votre enfant à boire plus que d'habitude (plusieurs verres d'eau si possible) ou bien de le solliciter plus souvent si vous l'allaitez.

▶ **Pour les enfants en bas-âge :**

- * utiliser des couches jetables et les changer régulièrement
- * se laver les mains après chaque soin apporté à votre enfant afin d'éviter toute contamination potentielle

▶ **Pour les enfants ayant acquis la propreté :**

Il peut utiliser les toilettes habituelles en prenant soin de respecter les règles habituelles d'hygiène (tirer la chasse d'eau et se laver systématiquement les mains après).

Aucune précaution particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris pour les enfants en bas âge et pour les femmes enceintes. Les doses d'exposition sont toujours très faibles et très souvent équivalentes à celles délivrées par l'irradiation naturelle de certaines régions sur quelques jours.

(Sources : Site internet de la Société Française de Médecine Nucléaire (S.F.M.N))

7. Aspect financier

- ▶ Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).
- ▶ A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle).

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos d'une scintigraphie.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin demandeur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

PÔLE IMAGERIE MÉDICALE
SERVICE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE

Groupe hospitalier Pellegrin

05 56 79 55 40



SCINTIGRAPHIE CHEZ L'ENFANT **(Hors scintigraphie à la MIBG ¹²³I)**

Madame, Monsieur,

Votre médecin a proposé de réaliser un examen scintigraphique à votre enfant. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

Il est très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

La scintigraphie utilise des rayonnements gamma auxquels peuvent être associés des rayonnements X

Ce système d'exploration permet de réaliser des images fonctionnelles du corps humain. Les renseignements apportés par cet examen sont souvent déterminants pour porter un diagnostic précis.

La quantité de médicament radiopharmaceutique administrée est extrêmement faible. Il n'existe pas de toxicité et les réactions allergiques sont très exceptionnelles.

La dose de rayonnements ionisants délivrée à l'occasion de cet examen est du niveau des faibles ou très faibles doses et correspond approximativement, comme pour les examens de radiologie, à l'exposition naturelle aux rayonnements ionisants reçue en France sur quelques mois ou années. A ce faible niveau d'exposition, aucune conséquence néfaste sur la santé n'a jamais été démontrée.

1. Nature de l'acte

La scintigraphie permet de réaliser des images fonctionnelles d'un ou plusieurs organes du corps humain grâce à une caméra.

Cela consiste à injecter un Médicament Radio Pharmaceutique (MRP) à votre enfant. Ce MRP est choisi en fonction de l'organe cible désigné lors de la prescription de l'examen (OS, REINS, POUMONS, CERVEAU...)

Les renseignements apportés par cet examen sont souvent déterminants pour préciser un diagnostic.

Les informations sont stockées dans un ordinateur qui assure la reconstitution des images liées à l'émission de rayonnements gamma émis par le ou les organes cibles.

2. Histoire naturelle de l'affection

Accepter l'examen scintigraphique proposé peut permettre d'établir un diagnostic et/ou d'adapter une thérapeutique.

Refuser cet examen ne modifiera pas l'évolution de la pathologie mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement, ...).

3. Déroulement de l'acte

A votre arrivée, on vous posera plusieurs questions, comme lors de la prise de votre rendez-vous.

Il n'est généralement pas nécessaire d'être à jeun avant de bénéficier d'une scintigraphie.

L'examen se déroule, le plus souvent, en deux parties :

- Dans la plupart des cas, on injecte à votre enfant un MRP très faiblement radioactif, par voie intra-veineuse.
 - Afin d'éviter la douleur lors de l'injection de ce MRP, nous vous proposons de poser un patch anesthésiant sur la veine. **Il faut alors prévoir une heure quinze, supplémentaire, d'attente avant l'injection** (temps d'action du patch anesthésiant).
 - Si nécessaire, nous pouvons également utiliser un gaz à inhaler, Mélange Equimolaire d'Oxygène et de Protoxyde d'Azote (MEOPA) afin de limiter la douleur et l'anxiété de votre enfant, potentiellement liées à l'injection et/ou à la réalisation de l'examen. Ce gaz n'endort pas l'enfant.

- Puis, après un temps d'attente plus ou moins long, durant lequel le MRP se fixe sur l'organe cible, nous réalisons des images. Le temps d'attente peut durer de quelques minutes à 4h. Dans le cas où le temps d'attente est long, vous pouvez sortir du service avec votre enfant pour le promener, ou bien rester dans notre salle d'attente dédiée aux enfants. Si vous sortez du service, vous êtes priés de le signaler au personnel du service.

Pour certains examens, l'injection a lieu directement sous la caméra, afin de nous permettre d'enregistrer la captation du MRP par l'organe cible.

Il est également possible, que lors de certaines explorations de la fonction rénale chez l'enfant, il soit prescrit au cours de l'examen une injection de diurétique (furosémide) par le médecin du service, afin d'étudier l'élimination urinaire.

Durant l'examen, pour nous permettre d'obtenir des images de bonne qualité, des précautions doivent être prises. Certains vêtements doivent être enlevés. Il ne faut garder aucun bouton, agrafe, barrette de cheveux ou fermeture éclair métallique. Il est possible que l'on pose une poche à urines à votre enfant afin d'améliorer le confort de celui-ci, ainsi que la qualité de l'examen.

Il est impératif que votre enfant ne bouge pas durant la réalisation de l'examen. Pour cela, **votre enfant peut être immobilisé à l'aide d'un drap fixé sur la table d'examen grâce à un adhésif.**

4. Bénéfices escomptés

Cet examen permet de répondre aux questions que se pose votre médecin.

5. Les risques, incidents et complications

▶ L'injection du produit radioactif n'est pas douloureuse et les manifestations liées à l'injection sont exceptionnelles. De façon occasionnelle, une extravasation (passage en sous cutané) du produit radioactif peut se produire au point de ponction. Dans ce cas un traitement local sera mis en place et des dispositions à suivre vous seront transmises.

▶ Le niveau d'exposition aux rayonnements ionisants est de l'ordre de celui des examens radiologiques.

6. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Avant l'examen :

Il n'existe pas de contraintes préalable à l'examen.